

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 JUILLET 2025

Le 10 Juillet 2025, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 04 Juillet 2025, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU Adjoints, MUSETTI, SCOTTO DI LUZIO, SONNI, CROMER, DALCIN, BERNARD, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, ROHEL, CADRET, BOYER, QUILLET Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. CHAPPELLAN Adjoint	qui a donné procuration à	M. ROBERT Adjoint
M. FLEURT Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. LE BREDONCHEL Conseiller M ^{al}
Mme GOFFREDI Conseillère M ^{alc}	qui a donné procuration à	M. GUIRAUD Maire
Mme BOUDEAU Conseillère M ^{alc}	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
M. ALCOUFFE Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M ^{alc}
M. VEILLON Conseillère M ^{alc}	qui a donné procuration à	Mme QUILLET Conseillère M ^{alc}

ABSENTS EXCUSÉS : MM SEGUIN, SANS et SETTIER, Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Murielle GARRIGOU

493 - OBJET : Désignation d'un membre du conseil municipal à la commission d'attribution du logement d'urgence

M. le Maire indique au conseil que par délibération du Conseil d'Administration du CCAS du 3 juillet 2025, il a été décidé, la création d'une commission chargée de l'attribution du logement communal d'urgence.

Ladite commission est composée de cinq membres ainsi qu'il suit : 3 membres issus du Conseil d'Administration du CCAS, 1 élu désigné par le Conseil Municipal, le Maire étant président de droit.

M. le Maire propose de désigner Madame Danielle FERNANDEZ, première adjointe, en qualité de représentante du Conseil Municipal, au sein de la commission d'attribution du logement communal d'urgence.

Le conseil municipal voudra bien se prononcer sur la candidature de Mme Danielle FERNANDEZ et le cas échéant, autoriser M. le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

À L'UNANIMITÉ

- ☞ Désigne Madame Danielle FERNANDEZ, première adjointe, en qualité de représentante du Conseil Municipal, au sein de la commission d'attribution du logement communal d'urgence,
- ☞ Autorise M. le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20250710-493-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 11/07/2025